

AVIS AUX MEMBRES

 $\frac{N^{\circ} 2013 - 089}{\text{Le 1er avril 2013}}$

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Inmet Mining Corporation (IMN) Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES <u>MEMBRES</u> DE <u>LA CORPORATION CANADIENNE</u> DE <u>COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS</u> (« <u>LA CDCC</u> ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (<u>LA « BOURSE »</u>). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que First Quantum Minerals Ltd («First Quantum») a annoncé le 22 Mars 2013 que 85,5% des actions ordinaires d'Inmet Mining Corporation («Inmet»), avaient été déposées en réponse à l'offre de First Quantum visant l'acquisition de la totalité des actions en circulation d'Inmet.

Les actionnaires d'Inmet avaient le choix entre trois possibilités: 36,00 \$ en espèces et 1,6484 action ordinaire de First Quantum pour chaque action d'Inmet; 40,60 \$ en espèces et 1,4376 action ordinaire de First Quantum pour chaque action d'Inmet; ou encore 3,2967 actions ordinaires de First Quantum pour chaque action d'Inmet.

L'offre demeure en vigueur à l'intention des autres actionnaires d'Inmet jusqu'au 1er avril 2013.

Veuillez noter que si First Quantum parvient à accumuler 90% des actions d'Inmet, le reste fera l'objet d'une acquisition obligatoire.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher Président et chef de la compensation